

## LE PROJET SUR LES LÉGISLATURES AFRICAINES (PLA)

### DESCRIPTION DU PLA

#### Qu'est-ce que le PLA?

Le but du PLA c'est d'apprendre tout ce qu'il faut savoir sur le fonctionnement des législatures africaines. En tant que tel, le PLA est un exercice qui couvre aussi bien les domaines de la recherche universitaire que ceux de l'application (de la pratique) - dans ce cas, la recherche sur le fonctionnement et les performances de la législature d'un côté, et d'un autre côté ce que ses résultats peuvent produire pour les législatures africaines, les organisations qui travaillent pour la réforme législative et démocratique, et les donateurs qui soutiennent ces efforts. Le PLA cherche à répondre à trois questions fondamentales:

1. Comment et pourquoi les législatures africaines fonctionnent comme ils le font? Pourquoi certaines législatures africaines se développent en institutions majeures qui jouent un rôle mesurable dans la gouvernance démocratique tandis que d'autres ne le font pas?
2. Quelles sont les conditions et les changements nécessaires pour développer et transformer les législatures d'Afrique en institutions qui assureront la viabilité et soutiennent les démocraties fragiles de l'Afrique?
3. Qu'est-ce qui constitue la «bonne pratique» pour le but de renforcer les institutions parlementaires africaines qui sont une composante essentielle de la démocratisation sur le continent?

Pour répondre à ces questions, le PLA a développé une gamme de mesures quantitatives et qualitatives de performance législative afin que les chercheurs et les praticiens aient une méthode d'évaluation et de comparaison du développement des législatures individuelles par rapport à d'autres et à dans le temps.

Pour atteindre nos buts, nous avons identifié plus de 400 paramètres (variables) qui pourraient expliquer le développement et la performance des législatures ainsi que leur contribution aux processus plus larges de la démocratisation et de la réduction de la pauvreté. Le PLA recueille des données dans 20 pays identifiés où les perspectives de démocratisation et de la consolidation démocratique sont élevées ou probables.<sup>1</sup> Les variables dont nous faisons la recherche peuvent se regrouper en sept grandes catégories.

1. *Contexte national*: les conditions extérieures de la législature qui forment la nature et le fonctionnement du système politique en général et de la législature en particulier.
2. *Institutions politiques nationales*: les pouvoirs formels de l'exécutif et du législatif, les relations entre l'exécutif et le législatif, et le système électoral.
3. *Règles formelles et la structure des législatures*: la structure interne et les procédures du Parlement qui régissent la sélection des présidents, la structure du système des commissions, le contrôle des finances internes, et le personnel.

<sup>1</sup> Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cap Vert, Ghana, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Zambie, et Zimbabwe

4. *Ressources financières*: les salaires des députés, le nombre et l'expertise du personnel législatif et l'infrastructure physique comme les locaux, les bureaux, les salles pour les réunions des commissions et les ordinateurs.
5. *Dynamique politique*: la compétitivité des élections, les systèmes de partis, la discipline interne des partis, l'équilibre du pouvoir entre les partis au pouvoir et l'opposition, et le style de leadership.
6. *Attributs individuels des députés*: les normes, les compétences et les préférences que les députés individuels apportent à leur travail, y compris l'éducation, la formation professionnelle et l'expérience.
7. *L'opinion publique*: les valeurs, les attentes, les préférences et les évaluations de l'électorat dont la forme peut façonner le comportement des législateurs.

Enfin, nous mesurons la performance réelle du Parlement à travers les trois fonctions essentielles qui sont communes à toutes les législatures démocratiques:

1. *l'élaboration des lois* (la mesure dans laquelle le Parlement participe à l'élaboration des politiques publiques par l'initiative ou l'amendement des lois)
2. *le contrôle de l'action gouvernementale* (la mesure dans laquelle le Parlement contrôle la mise en œuvre du budget national et assurent la responsabilité financière des fonds publics)
3. *la représentation* (la mesure de la contribution des citoyens et de la société civile dans le processus législatif, et la mesure dans laquelle les députés représentent et servent leurs électeurs).

En outre, à travers ces trois fonctions, nous nous concentrons sur la performance législative par rapport à la réduction de la pauvreté, la promotion de l'approche genre et la santé publique, notamment le VIH / SIDA.

### **Programme de recherche du PLA**

Nous recueillons des données pour les variables indiquées ci-dessus à travers quatre différents modules de travail.

*Module 1* recueille des données sur le contexte national et les institutions politiques nationales dans tous les pays d'Afrique sub-saharienne disposant d'assemblées législatives qui fonctionnent, à partir des sources d'information accessibles au public tels que les constitutions nationales et les règlements intérieurs des législatures.

*Module 2* recueille des données sur les règles formelles et la structure organisationnelle des législatures, leurs ressources financières et autres, et la dynamique politique ainsi que la performance législative. Nous le faisons par la recherche dans le pays par les partenaires nationaux de recherche qui se compose d'entrevues et l'observation des travaux parlementaires dans les législatures identifiées.

*Module 3* recueille des données sur les caractéristiques individuelles des députés d'après des entrevues avec un échantillon représentatif de députés dans chaque pays avec un questionnaire structuré.

*Module 4* recueille des données sur l'opinion publique sur les députés et les législatures. Nous le faisons, d'abord, en utilisant des données existantes sur les attitudes des citoyens recueillies dans 18 pays par les anciennes enquêtes Afrobaromètre. En outre, la quatrième série de Afrobaromètre inclut des questions spécialement conçues pour être posées dans tous les pays identifiés par notre étude.

### **Comment le PLA est-il pertinent aux réformes du pouvoir législatif?**

Le PLA est pertinente aux législatures africaines, aux organisations qui mettent en œuvre des projets de réforme législative et démocratique, et aux agences donateurs qui soutiennent ces efforts pour trois raisons. Tout d'abord, le développement de la législature en institution viable qui s'acquitte de ses trois fonctions classiques est essentiel pour le développement et la consolidation de la démocratie. Comme démontré par les recherches récentes: *pas de législature viable, pas de consolidation démocratique!*

Deuxièmement, le PLA comble un vide en proposant des mesures utiles de la performance globale des législatures particulières. La comparaison de ces indicateurs entre différentes législatures et / ou dans le temps contribuera à une compréhension large des facteurs qui déterminent le développement des législatures.

Troisièmement, cette information est essentielle pour permettre aux donateurs et ceux qui travaillent pour renforcer des législatures afin d'améliorer la qualité et l'impact de leurs programmes de renforcement des législatures dans les démocraties émergentes en Afrique. Les leçons tirées de ces données permettront de mieux comprendre pourquoi certaines législatures se développent pour le mieux et d'autres ne le font pas, et contribueront ainsi à préparer une «boîte à outils» complète pour concevoir des programmes de renforcement des institutions législatives dans certains pays. Le PLA permettra également d'améliorer et de systématiser les aspects de suivi et d'évaluation des projets de réforme législative afin de mieux comprendre quelles interventions sont efficaces et sont plus rentables et lesquelles ne le sont pas.

### **Qu'est-ce que le PLA a accompli jusqu'à présent? Et qu'est-ce qui reste à faire?**

La recherche ALP sur le terrain a été financée par le Ministère britannique du Développement international (DFID), l'Agence pour le Développement International des Etats-Unis (USAID), la Banque mondiale, la Fondation Heinrich Böll, et le fonds du Vice Chancelier de l'Université du Cap. Nous avons l'intention de compléter la recherche dans tous les 20 pays d'ici la fin de 2010. Nous sommes également disposés à travailler dans d'autres pays, tels que les pays post-conflit comme l'Angola ou le Sierra Leone.

### **Où se situe le PLA et qui est en cause?**

Le PLA est basée à l'Université du Cap en Afrique du Sud, en collaboration avec le Centre pour des Etudes Législatives à Bridgewater State College dans le Massachusetts aux Etats-Unis. Au sein de l'Université du Cap le PLA se situe dans le Centre de Recherche sur la démocratie en Afrique (DARU) au sein du Centre de Recherche en Sciences Sociales (CSSR).

Le DARU est dirigé par le **professeur Robert Mattes**, l'un des trois enquêteurs principaux du projet. Les deux autres sont le **professeur Shaheen Mozaffar**, du Département de science politique à Bridgewater State College et le **professeur Joel D. Barkan**, Associé principal du Centre pour des Études Internationaux et Stratégiques à Washington, DC, et professeur émérite de sciences politiques à l'Université de l'Iowa. Les équipes d'associés de recherche basés dans chaque pays de l'étude font la recherche sur le terrain. **Elizabeth Welsh** est le gestionnaire du PLA ; elle est soutenue par un certain nombre d'assistants de recherche de troisième cycle. D'autres services d'analyse et de gestion de recherche sont fournis par **Kimberly Smiddy** et **Shana Warren**.

Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site web à [www.africanlegislaturesproject.org](http://www.africanlegislaturesproject.org) ou nous envoyer un email à [elizabeth.welsh@uct.ac.za](mailto:elizabeth.welsh@uct.ac.za).